



COUPE NATIONALE DES ELEVEURS DE CHEVAUX PUR SANG ARABE MODÈLE & ALLURES – ECAHO



Show affilié à l'European Conference of Arab Horse Organisation sous le n° 142-2024 MAR

**AU HARAS NATIONAL DE MEKNÈS
LES 27 ET 28 JUILLET 2024**

REGLEMENT

La Coupe des Eleveurs du Pur-Sang Arabe « Modèle et Allures » est Co organisé par l'Association Royale Marocaine des Eleveurs de Chevaux Pur-Sang Arabe, et la Société Royale d'Encouragement du Cheval. Ce Concours est reconnu par l'ECAHO, auprès de qui il est affilié. Il est soumis au règlement des concours de la Commission Européenne des Concours de Chevaux Arabes (EAHSC) 2023/2024.

A – Informations Générales :

Lieu : Haras National de Meknès.
Date : Samedi 27 et Dimanche 28 Juillet 2024
Horaire : A partir de 8h00

B – Officiels :

Direction du Show : **Dr. Hicham DEBBAGH**, Directeur Général Adjoint de la SOREC, en charge du Pôle Filière.
Mr. Driss TARIK, Secrétaire Général par intérim de l'Association Royale Marocaine d'Eleveurs de Chevaux Pur-Sang Arabe.

Comité d'organisation : **Dr Mohammed OUSSIDHOUM/ Dr Ghizlane HANAFI**, Département Promotion et Performance Génétique, SOREC.
Mr. Yousef AZRI, Secrétaire Général Adjoint et Président de la Commission Show de l'ARMECPSA.
Mr El Mahdi ETTAYIFI, Responsable du Haras National de Meknès.
Mme Mariam EL ABDLY, Chargée Evénementiel à la SOREC.

Jury:
.....
.....
.....
.....
.....

Comité Disciplinaire :
.....
.....

Animation : **Mme Ikram BENJNANE**

Ring master :

Secrétariat & Contrôle
de Notation :

Mme Lalla Amina EL ALAOUI
Mme Souad BENNAGUA

.....

Vétérinaire de Service :

C – Conditions Générales :

- 1- Les Epreuves de la coupe des Eleveurs sont ouvertes à tout cheval Pur-Sang Arabe n'ayant pas d'origines courses, né et élevé au Maroc, inscrit au stud book Marocain avant la date de clôture des inscriptions : le **11 Juillet 2024, et dont le propriétaire est lui-même le naisseur.**
- 2- Les chevaux seront présentés à la main, à l'arrêt, au pas et au trot au moyen d'un filet de présentation approprié.
- 3- Les présentateurs seront habillés d'une tenue correcte sans aucune marque ou signe distinctif.
- 4- Le Comité disciplinaire peut refuser la participation de tout cheval rétif ou ayant un problème sanitaire majeur.
- 5- Toute manifestation discourtoise et toute désobéissance envers les officiels peut entraîner l'élimination d'un cheval quel que soit son classement.
- 6- **Les engagements se feront en ligne aux niveaux de l'un des portails :**

www.lechevalarabe.com ou www.haras.sorec.ma

NB : Par son inscription en ligne, l'exposant s'engage personnellement et pour ses accompagnants à porter l'entière responsabilité pour le cheval engagé et à accepter sans réserve les statuts, règlements et notamment la compétence disciplinaire de l'ECAHO et de déclarer tout conflit d'intérêt concernant le cheval engagé et les juges

7- A l'Engagement, Joindre obligatoirement :

a- Formulaire d'engagement dûment rempli

b- Attestation Bancaire (RIB) actualisée.

c- Une Photocopie de la Carte d'identité Nationale.

d- Photocopie du document d'accompagnement de chaque cheval.

e- Le statut vaccinal contre la Grippe Equine doit être régulier et à jour. Les chevaux ne présentant pas un statut vaccinal à jour et régulier contre la grippe Equine au contrôle documentaire, avant le concours, ne pourront pas y participer.

f- Le Certificat vétérinaire attestant que le cheval engagé ne présente pas de cryptorchidie si le cheval engagé est âgé de 24 mois ou plus.

g- Le Certificat vétérinaire attestant qu'il ne présente pas de prognathisme supérieur ou inférieur si le cheval engagé est âgé de 12 mois ou plus

8- En s'engageant, tous les participants attestent avoir bien pris connaissance du règlement des concours ECAHO du Blue Book 2023/2024 (RCS)



D – Programme du Show (Prévisionnel) :

Le Samedi 27 Juillet 2024 :

- **Classes qualificatives des Femelles :** 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 à 6 ans, 7 à 11 ans et 12 ans et plus
- **Championnat des Femelles :** Junior (1, 2 et 3 ans) ; Senior (4 à 6 ans, 7 à 11 ans et 12 ans et plus)

Le Dimanche 28 Juillet 2024 :

- **Classes qualificatives des Mâles :** 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 à 6 ans et 7 ans et plus
- **Championnat des Mâles :** Junior (1, 2 et 3 ans) ; Senior (4 à 6 ans et 7 ans et plus)

NB : A ces Championnats, participeront les chevaux classés 1^{er} et 2^{ème} et 3^{ème} de chaque classe qualificative

F – Notation :

- Les chevaux seront jugés individuellement, à l'arrêt, au pas et au trot.
Pour chaque cheval, chacun des juges attribuera :
 - Une note sur 20 pour le Type.
 - Une note sur 20 pour la Tête et l'encolure.
 - Une note sur 20 pour le Corps et ligne de dos.
 - Une note sur 20 pour les Membres.
 - Une note sur 20 pour les Mouvements.
- Le système des ½ points sera adopté.

REGLEMENT DE L'EX-ÆQUO DANS LES CLASSES QUALIFICATIVES :

En cas d'ex-æquo entre 2 chevaux ou plus dans les classes qualificatives, la meilleure place sera attribuée au cheval ayant obtenu le plus de point en Type. Si l'ex-æquo persiste, le nombre de points obtenu en Mouvement prévaudra. En cas de persistance de l'ex-æquo après considération des points en Type et en Mouvement, un juge parmi le jury de la classe sera tiré au sort et sera chargé de désigner le meilleur cheval parmi les chevaux ex-æquo.

REGLES EN CAS D'EX-ÆQUO AUX CHAMPIONNATS

En cas d'égalité dans les championnats, la plus grande place sera accordée au cheval avec le plus de points dans les classes de qualification. S'il y a toujours des ex æquo, la même règle que pour les classes qualificatives sera appliquée.

REGLES POUR LES CHAMPIONNATS : METHODE OPEN :

1- Les championnats seront jugés comme suit :

Les champions Or, Argent ou Bronze pourront être sélectionnés par les Juges parmi n'importe lequel des chevaux qualifiés de chaque catégorie participant aux Championnats. Les chevaux qualifiés pour participer aux Championnats, seront jugés de manière comparative par l'ensemble du jury du Show.

Règle pour Championnats Juniors et Seniors

- Un cheval cité pour la Médaille d'Or par un juge obtient 4 points.
- Un cheval cité pour la Médaille d'Argent par un juge obtient 2 points.
- Un cheval cité pour la Médaille de Bronze par un juge obtient 1 point.
- Médaille d'Or : C'est le Cheval cité ayant obtenu le plus grand nombre de votes des juges pour Champion Gold.
En cas d'ex æquo pour le vote de Gold, le gagnant sera celui qui aura le plus grand nombre de points au championnat.
- Médaille d'Argent : C'est le Cheval cité ayant obtenu le plus grand nombre de points après le 1^{er}
- Médaille de Bronze : C'est le Cheval cité ayant obtenu le plus grand nombre de points après le 2^{ème}

En cas d'exæquo, la règle des exæquos aux Championnats sera appliquée.

Les juges ne discuteront pas au sujet des chevaux

2- Un quatrième cheval sera sélectionné, qui deviendra la médaille de bronze si l'un des trois médaillés est disqualifié. Si ce concurrent ne ressort pas sur les bulletins de vote, les juges seront invités à une proposition. Ce cheval ne sera pas annoncé au concours. Dans le cas où deux ou plus des médailles sont disqualifiées, aucune substitution ne sera faite.

3- Tous les chevaux qualifiés pour leurs championnats respectifs doivent y participer à moins qu'un certificat du CD vétérinaire ne soit produit. Tout cheval qui ne participera pas au concours sera disqualifié. Son score et son classement seront supprimés et il ne pourra participer à aucun concours pour une période d'un an à compter de la date du concours en question. En cas de disqualification, les chevaux placés derrière le cheval qualifié remonteront d'une place dans leur classe, mais ne seront pas autorisés à participer au championnat.

G – Dotations :

1- CLASSES QUALIFICATIVES.

- Prix du 1^{er} au 10^{ème} de chaque classe.

2- CHAMPIONNAT :

- Gold = Trophée et Prix
- Silver = Trophée et Prix
- Bronze = Trophée et Prix

H– Responsabilité :

Le comité d'organisation décline toute responsabilité concernant les éventuels accidents, dégâts matériels, maladies ou dommages causés par autrui sur le terrain de concours.

I- Réclamations :

Toute réclamation, selon le RDC du Blue Book 2023/2024, peut être déposée par écrit auprès du Comité disciplinaire, avant la fin du concours.

Chaque réclamation doit être accompagnée d'un montant de 2000,00 Dirhams en espèces.

**LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 11 JUILLET 2024
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION
APRÈS CETTE DATE**